

FORMATION SURETE 11.2.3.10

E-Learning

Approvisionnement de bord

Durée : 3h30 hors test

Public – Pédagogie :

Public :

Personnes qui effectuent des contrôles de sûreté des approvisionnements de bord autre que l'inspection filtrage

Pré requis :

Bonne maîtrise du Français (parlé et écrit)

Pédagogie / modalité d'évaluation :

Session interactive sur Internet : Vidéos, images, textes, voix.
Exercices d'évaluation formative en fin de séquence.
Contrôle de connaissance réalisé en fin de formation à partir d'un QCM. Support de formation disponible en ligne et téléchargeable.
Un tutorat à distance, asynchrone est assuré par mail en cas de difficultés particulières dans l'apprentissage via la fiche contact «Nous contacter».

Si la note obtenue par le stagiaire lors de l'évaluation est inférieure à la note minimale (12/20), le stagiaire peut accéder de nouveau à la formation et passer une deuxième fois l'évaluation. Par contre si le stagiaire échoue à la deuxième tentative, le Client est alors facturé de la formation et l'inscription du stagiaire est réinitialisée et il peut de nouveau accéder à la formation et passer l'évaluation (2 tentatives).

Certification :

Une attestation individuelle de formation sera délivrée à chaque stagiaire, à la fin du module s'il a obtenu une note supérieure ou égale à la note minimale (12/20).

Objectifs :

- Distinguer les différents actes d'intervention illicites
- Appréhender les évolutions du terrorisme aérien
- Connaître les prescriptions légales relatives aux AB
- Comprendre les grands principes d'une culture de sûreté dans le domaine de l'aviation
- Identifier une situation de radicalisation
- Repérer les objectifs de la sûreté
- Décrire l'organisation de la sûreté
- Identifier les obligations ainsi que les responsabilités des personnes dans la chaîne d'approvisionnement
- Rappeler l'objectif des procédures de contrôle des personnes
- Découvrir le champ d'application des contrôles des personnes
- Connaître les fondamentaux de la procédure de notification
- Connaître les articles prohibés au regard de la sûreté du transport aérien civil dans le COMAT / COMAIL, les AB et les FA
- Connaître la conduite à tenir relative aux articles prohibés faisant l'objet de dérogation et de procédures spéciales de sûreté
- Appliquer les gestes et réflexes liés à la détection d'articles prohibés
- Détailler les modes de dissimulation des articles prohibés dans le COMAT / COMAIL, AB et FA
- Connaître les dispositions générales réglementaires relatives à la protection de COMAT/COMAIL, d'AB et aux FA
- Connaître les exigences sûreté en matière transport du COMAT/COMAIL, des AB et des FA

Programme de la formation :

- Connaissance des actes d'intervention illicites déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Connaissance des prescriptions légales applicables
- Connaissance des éléments contribuant à la mise en place d'une culture de sûreté solide et résiliente sur le lieu de travail et dans le domaine de l'aviation
- Connaissance de la menace interne et la radicalisation
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté aérienne,
- Connaissance des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté; [COMAT-COMAIL, AB, FA]
- Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaissance des procédures de notification
- Aptitude à identifier les articles prohibés
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés
- Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés
- Connaissance des exigences de protection applicables au courrier et au matériel des transporteurs aériens, aux approvisionnements de bord et aux fournitures d'aéroport, selon le cas;
- Connaissance des exigences applicables au transport, le cas échéant